Information en matière de protection civile

Autor(en): **Münger, Hans Jürg**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile**

Band (Jahr): **43 (1996)**

Heft 9

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-368806

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Lors du traditionnel séminaire d'automne de l'USPC, le 26 octobre 1996, il sera traité de l'information du grand public:

Information en matière de protection civile

JM. Cette année, le séminaire de perfectionnement de l'Union suisse pour la protection civile (USPC) aura lieu samedi, 26 octobre 1996 au Centre fédéral d'instruction de Schwarzenburg BE. Prenez vous aussi une part active à ce séminaire – gardez les choses en main!

Le sujet de ce séminaire traditionnel sera l'information du grand public: les professionnels des médias vous montreront l'importance de l'information et les responsables des relations publiques de différents cantons vous parleront de leurs expériences et de la formation des personnes chargées de l'information en matière de protection civile. Ils vous diront, en vous présentant le nouveau manuel, en quoi consiste le travail d'information de l'organisation de protection civile dans la commune et comment il faut s'y prendre.

L'après-midi ce sera à vous de jouer. Sous la direction de journalistes chevronnés, vous élaborerez des documents conformes aux besoins du lecteur ou de l'auditeur, à l'usage de la presse et des médias électroniques de votre région ou de votre canton. Les travaux seront discutés et évalués dans le cadre du séminaire.

Pendant les pauses, vous aurez l'occasion de faire connaissance avec la multiplicité des moyens d'information, de publicité et de relations publiques en visitant l'exposition multicolore de l'Office fédéral de la protection civile. Ces moyens peuvent être mis à votre disposition pour appuyer votre activité dans le domaine de l'information, par exemple lors d'expositions relatives à la protection civile.

Important: Notre séminaire ne s'adresse pas seulement aux responsables de l'information des organisations de protection civile. Il est fait aussi pour toutes les personnes intéressées. Par conséquent, il est fait aussi pour les chefs OPC, les représentants des communes, les chefs des offices communaux de la protection civile, les instructrices et instructeurs comme pour toute autre personne qui s'intéresse au travail des médias dans la commune.

Cette année à nouveau, le séminaire de perfectionnement de l'USPC ne coûtera que 50 francs par personne. Ce montant comprend le dîner et les boissons prises pendant les pauses. Comme d'ordinaire, le séminaire se déroulera en deux langues, ce qui signifie que toutes les conférences présentées en plénum seront traduites simultanément (d/f et f/d).

Demandez votre bulletin d'inscription auprès de l'Union Suisse pour la protection civile (USPC), Case postale 8272, 3001 Berne. A la même adresse (téléphone 031 381 65 81), vous recevrez en outre tout autre renseignement que vous pourriez désirer. Nous devons être en possession de votre inscription jusqu'au 15 octobre 1996 au plus tard. Votre inscription sera considérée comme définitive dès que votre finance d'inscription aura été portée au crédit du compte postal de l'USPC 30-1424–2.

Voici le programme de ce séminaire auquel il vaut la peine de prendre part:

dès 9 h 45	Café et croissants
10 h 20	**Salutations et introduction du sujet du jour** Conseiller d'Etat Dr Willy Loretan, président central de l'USPC
10 h 30	**Importance des médias et des relations publiques?** Roland Jeanneret, Radio suisse DRS
11 h 10	**La protection civile doit informer, elle aussi!** *Introduction* Paul Thüring, directeur de l'Office fédéral de la protection civile *Relations publiques dans la commune, mais comment?* Moritz Boschung, chef de l'information OFPC *Le responsable de l'information dans l'organisation de protection civile* • Instruction et premières expériences dans les cantons d'Argovie, des Grisons et de Lucerne • Questions des participant(e)s
12 h 15	Dîner
13 h 30	**Les participant(e)s sont à la barre** *Introduction, données du problème* Modérateurs: René Mathey et Eduard Reinmann, rédacteurs *Learning by doing: travail pratique par groupe*
15 h 00	Pause, café
15 h 30	**Discussion des travaux des participant(e)s**
16 h 00	**Questions des participant(e)s sur des sujets généraux**
16 h 15	**Remarques finales** Dr Willy Loretan, président central de l'USPC
16 h 20	Fin du séminaire d'automne